



Attention secret professionnel en DANGER et début des dérives !

**IRISS 2 : dossiers sociaux
des assistants de service social**

Alors qu'on nous avait promis un outil pratique et fiable,
Alors qu'on nous avait promis au début du projet que les niveaux de sécurités étaient sans faille et les informations verrouillées,
Alors qu'on nous avait promis que les agents ne seraient pas exclus des secours et d'un accompagnement s'ils refusaient l'informatisation de leurs données personnelles

Force est de constater que ce n'est pas le cas à l'usage !

Nous avons découvert que :

- Le listing national sur IRISS de tous les usagers du service social du MI est accessible à toutes les CTR,.. et plus grave à la CTN et CTN adjointe ! Alors que dans leurs missions et leurs fonctions elles n'ont pas de gestion d'équipe ni de gestion de dossier d'agents;
- Une transmission de quelques noms de ce listing a déjà eu lieu à la demande de l'administration sans autorisation des personnes concernées ni de l'ASS a priori ! (information confirmée par la SDASAP);
- Une pression pour intégrer l'ensemble des dossiers sociaux y compris les anciens dans IRISS2 avant fin décembre en laissant sous entendre que nous avons signé une charte (mais dans laquelle rien n'est précisée !)
- Toujours aucune position écrite de l'administration concernant les dossiers de secours des agents qui refuseraient l'informatisation d'un dossier social et une responsabilité portée par l'ASS de cette exclusion !
- Des informations véhiculées dans le réseau laissant croire que l'ensemble de la procédure de secours est dématérialisée alors que seul l'avis de la CTR l'est !
- Une banalisation de l'outil en les comparant à des pratiques privées autour de l'informatisation des données personnelles...
- Constat d'un outil lourd, inadapté et qui commence à dicter nos pratiques comme nous le craignons !

Nous sommes d'accord avec une évolution technologique mais refusons la banalisation d'un outil qui recueille des données à caractère confidentiel dans **le monde du travail et par un employeur** ! Nous ne sommes pas un service social de secteur !

Nous exigeons des verrous qui protègent, les agents, les assistants de service social, le secret professionnel et l'institution et refusons la banalisation du partage d'informations à caractère secret et même entre pairs !

**Nous comptons sur vous maintenant pour respecter et nous aider à défendre les règles éthiques et déontologiques de notre profession face à ses positions décalées et dangereuses,
Nous demandons que la CTN et son adjointe qui assument un rôle d'animation et de pilotage du réseau sur sa dimension politique soient coupés de cet accès au listing, que chaque CTR n'aient accès qu'à la liste de sa région et demandons une position écrite de l'administration sur le refus d'instruire des dossiers de secours !**

Dans l'attente, étant sans réponse depuis plusieurs semaines à nos différents courriels et courriers adressés à la SDASAP adjointe et à la DRH , nous sommes contraints de saisir à nouveau la CNIL sur ses derniers éléments.